



## JOURNÉE D'ÉCHANGES

---

# Comment les institutions appliquent la CDPH ?

## Partageons et valorisons les bonnes idées et projets

Pendant cette journée, nous allons regarder ceci : comment les institutions appliquent la CDPH. Pour cela, nous allons présenter et discuter des exemples pratiques.

Cette journée reprend les résultats du rapport de la HETS-GE de 2022.

**Quand : 17 mars 2023, de 9h00 à 17h00**

**Où : Le Cazard, Rue Pré-du-Marché 15, Lausanne  
(5 minutes à pied de la Place Riponne)**



## Programme – ce que nous allons faire ?

Pendant cette journée, nous présentons 4 exemples de mise en pratique. Ces 4 exemples encouragent la participation des personnes en situation de handicap.

Ces 4 exemples sont :

- **Représentation des pair-es au Conseil de Fondation,**  
Fondation les Eglantines, Vevey
- **Formation de base à la vie affective et sexuelle par les pair-es,**  
Fondation Eben-Hezer Lausanne
- **Rendre accessibles les votations aux personnes ayant des incapacités,**  
Etablissements publics pour l'intégration (EPI), Genève
- **Création de l'association d'habitants les Bureaux,**  
Fondation Ensemble, Plan-les-Ouates, et CODHA, Coopérative de l'habitat associatif, Genève.

Ensuite, vous allez réfléchir à ces exemples, et discuter sur les questions suivantes :

- Comment améliorer la participation sociale des personnes en situation de handicap ?
- Comment améliorer la communication et l'accessibilité ?
- Comment améliorer le partage d'expériences entre les institutions ?

## Pour qui ?

Cette journée d'échanges est pour :

- Les professionnelles et professionnels des institutions
- Les personnes en situation de handicap vivant ou travaillant dans une institution. Des facilitateurs d'inclusion seront là pour les aider, si besoin.

Merci d'informer sur vos besoins particuliers d'aide :

[verena.baumgartner@artiset.ch](mailto:verena.baumgartner@artiset.ch) 031 385 33 13

- Les personnes intéressées

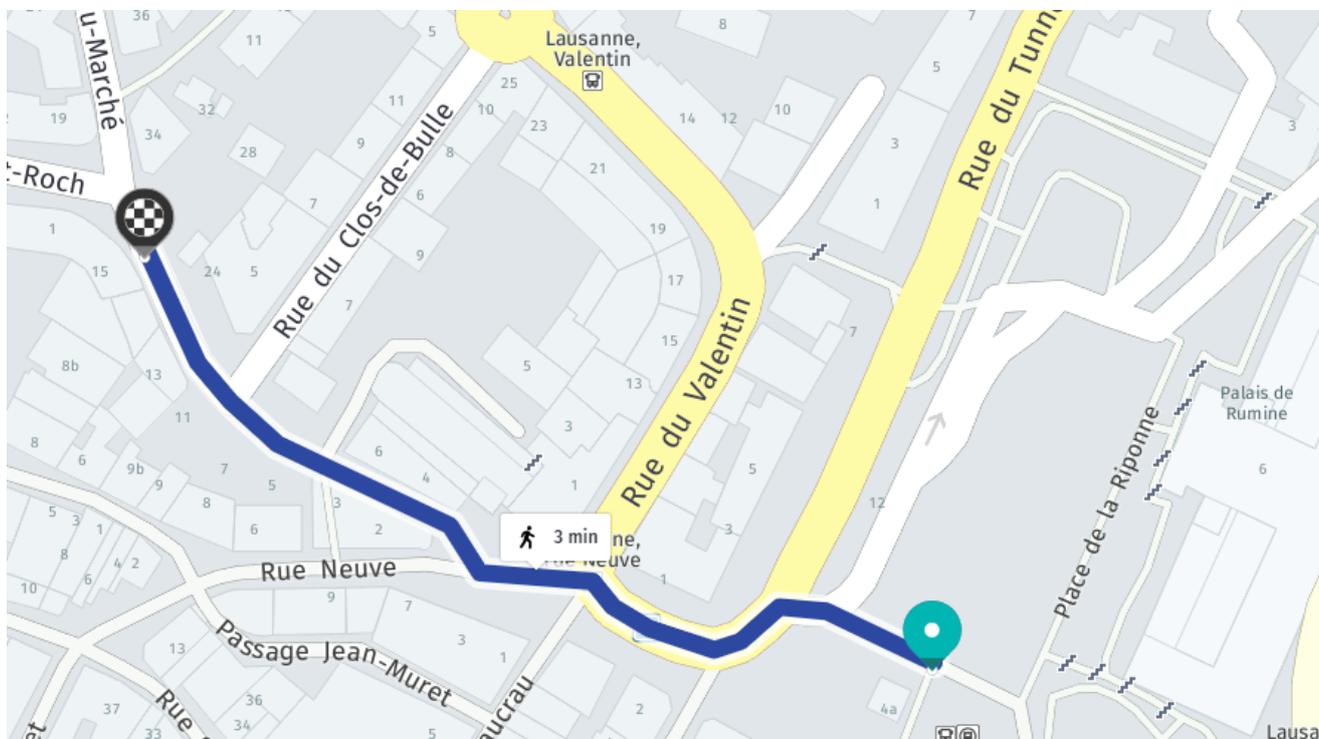
## Combien ça coûte ?

- Pour les professionnelles et professionnels et personnes intéressées : 110 CHF
- Pour les personnes en situation de handicap : 40 CHF

## Pour s'inscrire

- [Lien vers l'inscription](#)
- Merci de vous inscrire jusqu'au 10 mars.

## Comment y aller ?



**Le Cazard, Rue Pré du Marché 15, Lausanne**

 Parking « Riponne » à 200 m

En transports publics, depuis la gare de Lausanne :



Direction Croisettes, sortir station « Riponne Béjart »



Bus n°1, sortir station « Valentin »